

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 94 (1966)
Heft: 11-12

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Patois et ancien français (suite)

par Albert Chessex

Lè flyèyi dein totè lè grandze...

Je tire ce vers du beau poème de Jules Cordey, « Carillon dâo Dzorât » (La Veillâ à l'ottô, p. 12).

Il s'agit donc des « fléaux » à battre le blé, devenus bien rares aujourd'hui. Dans nos patois franco-provençaux, le fléau avait diverses formes : flèyé, flié, flèyei, flyèyi, flayé, flèya, flayau, flèyu, flé.

Toutes ces formes, sauf la dernière, sont caractérisées par une « mouillure », un son yé, ya, yau ou yu.

En ancien français, le mot fléau revêtait les formes suivantes : *fliel, fliau, flaiel, flayau, flael*.

On peut faire ici la même remarque : sauf une, toutes ces formes comportent une mouillure. D'autre part, en comparant mot à mot patois et vieux français, on découvrira des ressemblances frappantes : *flayèl* et *flaiel*, *flié* et *fliel*, et même une identité : *flayau* et *flayau*, et l'on pourra répéter une fois encore que l'ancien français est souvent plus proche du patois que du français moderne.

En vieux français, on ne disait pas « flûte » ; on disait *flaute* ou *flaüte*, d'où les dérivés *flautel*, chalumeau ; *flautele*, petite flûte, flageolet ; *flauter*, *flauteler*, jouer de la flûte ; *flauteur*, flûtiste.

Ce son *au*, qui a disparu du mot flûte, on le retrouve, écrit généralement par la lettre *o*, dans le patois *fliota*.

Tandi que lo tserdignolet

Dessuvivè tan bin la fliota.

(Tandis que le chardonneret imitait si

bien la flûte.) C.-C. Dénéreaz, *Lo concert dâi z'ozé, Po recafâ*, p. 392.

Dans son *Glossaire du patois de Blonay*, Mme Odin donne du *fochau* (« fossoir » en français local) une définition aussi précise que complète : « Instrument aratoire formé de deux branches en acier, parallèles, légèrement recourbées et terminées en pointes ; les gros bouts se réunissent en une douille qui reçoit un manche en bois. Cet instrument s'emploie principalement au labour de la vigne. »

Selon les régions, *fochau* prend d'autres formes : *focheu*, *foché*, *fossou*, etc.

Fochau a des dérivés : *fochèrà* (en français local, « fossoyer ») labourer la terre avec un *fochau* ; *fochèràï* (« fossorier ») portion de terrain qu'un bon ouvrier est censé « fossoyer » en un jour ; *fochèràdzo* (« fossoyage ») premier labour donné à la vigne avec le « fossoir ».

Si nous ne trouvons pas en ancien français des termes très voisins de nos mots patois, nous y trouvons, en revanche, tels quels, des mots du parler romand, entre autres *fossoir* et *fossoyer*.